

Dissolution de la communauté du Verbe de Vie

Son Éminence le cardinal Jozef De Kesel, archevêque de Malines-Bruxelles, évêque garant de la Communauté du Verbe de Vie, a prononcé le vendredi 24 juin 2022 la dissolution de la communauté à compter du 1er juillet 2023.

Ce décret fait suite à la visite canonique qui s'est déroulée en janvier-avril 2022 à la demande du conseil de communauté et sous l'autorité de l'évêque en charge du Renouveau en France, après la démission du modérateur général en août 2021. Les trois visiteurs désignés ont écouté plus de 200 personnes et ont constaté des dysfonctionnements graves et systémiques depuis la fondation.

240 membres ont quitté la communauté en 30 ans. Toutes les tentatives pour préciser le charisme, se donner une règle de vie stable, assurer une gouvernance sereine, et garantir au sein du Verbe de Vie le respect de chacun et la confiance, ont échoué.

Le cardinal de Kesel a nommé Monseigneur François Touvet, évêque de Châlons, administrateur du Verbe de Vie jusqu'à sa dissolution. Avec 5 équipes : accompagnement spirituel et vie consacrée, accompagnement psychologique, questions canoniques et juridiques, questions administratives et financières, communication, il gouvernera la communauté dans les semaines et mois qui viennent. Son souci premier est d'être à l'écoute des personnes victimes, et d'offrir à chaque membre un accompagnement individuel et des lieux d'hospitalité pour permettre un discernement paisible et une nouvelle orientation personnelle.

Le cardinal de Kesel et Monseigneur Touvet pensent à ceux qui ont été victimes de certains membres et qui réclament justice. Ils ont entendu aussi la souffrance de ceux qui, membres ou non, ont eu à subir des dysfonctionnements graves mis en lumière par la visite canonique, et leur redisent leur proximité et leur empathie.

Ils rendent grâce, avec tous ceux qui les assistent dans cette période difficile, pour les hommes et les femmes communautaires, qui, aujourd'hui comme hier, mettent leur vie avec confiance et générosité au service de l'annonce de l'Évangile et de l'Église.

Enfin, le cardinal De Kesel et Mgr Touvet, comprennent la peine et l'émotion de tous ceux qu'une telle décision pourra surprendre : membres résidentiels et non résidentiels, anciens membres, membres de l'Alliance du Verbe de Vie, familles, amis. Chacun peut compter sur le dévouement de l'équipe en charge de l'accompagnement, et l'écoute et la disponibilité de Mgr Touvet.

Message de Monseigneur Touvet aux diocésains de Châlons :

Chers amis du diocèse de Châlons,

Au moment où vous apprenez cette nouvelle, je tiens à vous exprimer ma proximité. Je le sais, vous êtes nombreux à être attachés aux frères et sœurs du Verbe de Vie. Qui n'est jamais allé à l'abbaye d'Andecy pour y vivre une récollection, un festival des ados, ou participer à la liturgie en y appréciant la qualité et la beauté ? Andecy était une belle "oasis" au cœur de notre diocèse. Croyez bien que cette décision grave est prise pour le bien des membres de cette communauté, même si vous peinez à croire et à comprendre que de tels dysfonctionnements aient pu s'y dérouler. J'ai accepté cette mission dans un esprit de service, et je sais pouvoir compter sur votre compréhension : je vais devoir y passer du temps et y dépenser beaucoup d'énergie. Soyez assurés que je ferai de mon mieux pour honorer tous mes devoirs de pasteur. Je vous invite tous à soutenir nos frères et sœurs du Verbe de Vie par l'amitié et la prière.

✠ François Touvet